

COMMUNE DE
CHATEAURENARD
Planche Nord

PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES
APPLICATION L561-1
DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

INONDATION

- 3 - Zonage réglementaire
et cotes de référence

- LEGENDE**
- Bande de sécurité
 - R2 : aléa fort, hors centre urbain
 - R1 : aléa modéré, zone peu ou pas urbanisée
 - B1 : aléa modéré, zone urbanisée
 - Dse : aléa exceptionnel
 - Digue de protection
 - Ouvrage en remblai

- Casier hydraulique et cote de référence en m NGF



Echelle : 1/5000

